

Une Grammaire du Mattér

Lucien Cartier-Tilet

May 19, 2019

Contents

1	Avant-propos	3
2	Introduction	4
3	Description du lexique	5
4	Phonologie	6
4.1	Notes sur la transcription du Mattér	6
4.2	Inventaire phonétique	6
4.2.1	Consonnes	7
4.2.2	Voyelles	10
4.2.3	Diphthonges	11
4.3	Allophonie	11
4.4	Phonotaxes	12
4.4.1	Attaque	13
4.4.2	Coda	13
4.4.3	Inter-syllabe	14
4.5	Accentuation	14
5	Morphologie	15
5.1	Genre	15
5.2	Noms	15
5.2.1	Nombre	16
5.2.2	Déclinaisons	17
5.2.3	Possessif	18
5.3	Déterminants	19
5.3.1	Articles définis	19
5.3.2	Déterminants démonstratifs	20
5.3.3	Outils interrogatifs	21
5.3.4	Déterminants ordinaux	21
5.4	Adjectifs	21
5.4.1	Comparatifs	23
5.5	Pronoms	24
5.6	Pronoms relatifs	24
5.7	Verbes	26
5.7.1	Temps	26
5.7.2	Aspects	26
5.7.3	Modes	28
5.7.4	Verbe être < o ber >	30
5.7.5	Verbe avoir < o hab >	30
5.7.6	Verbe faire < o gjer >	33

5.8	Adverbes	34
5.9	Prépositions	34
5.10	Nominalisation	35
5.10.1	Acteur -ear	35
5.10.2	Acte -yri	35
5.10.3	Nominalisation d'adjectifs -ens	35
5.10.4	-(h)yt	35
6	Syntaxe	35
6.1	Groupe nominal	35
6.2	Groupe verbal	36
6.3	Propositions simples	36
6.4	Négations	36
6.5	Questions	36
6.6	Propositions plus complexes	36
6.6.1	Clauses relatives	36
6.7	Conjonctions et Coordination de propositions	36
7	Morphosyntaxe	37
7.1	Citation	37
8	Sémantiques	38
9	Pragmatique	39
10	Phraséologie	40
11	Synchronie et diachronie	41
12	Nombres	42
13	Système d'écriture	44
14	Glossaire	46
14.1	Actions physiques	46
14.2	Amour	46
14.3	Animaux	46
14.4	Art	47
14.4.1	Écriture	47
14.5	Astronomie	47
14.6	Bâtiments	47
14.6.1	La ville	47
14.6.2	Les types de bâtiments	47

14.7 Commerce	47
14.8 Conflits	48
14.9 Conteneurs	48
14.10 Corps	48
14.11 Couleurs	48
14.12 Dimensions	48
14.12.1 Taille	48
14.12.2 Quantifieurs	48
14.13 Direction	48
14.14 Eau	48
14.15 Effort	48
14.16 Éléments	48
14.17 Émotions	48
14.18 Évaluation	49
14.19 Événements	49
14.20 Existence	49
14.21 Famille	49
14.22 Forme	49
14.23 Gouvernement	49
14.24 Grammaire	49
14.24.1 Conjonctions	49
14.24.2 Prépositions	50
14.25 Guerre	50
14.26 Légal	50
14.27 Lieux	50
14.28 Lumière	50
14.29 Mental	50
14.30 Mesures	50
14.31 Métaux	50
14.32 Mouvements	50
14.33 Nature	50
14.34 Nombres	51
14.34.1 Nombres cardinaux	51
14.35 Nourriture	51
14.36 Outils	52
14.37 Parole	52
14.38 Péchés	52
14.39 Physique	52
14.40 Possession	52
14.41 Religion	52
14.42 Savoir	52
14.43 Sensations	52

14.44	Sexe	52
14.45	Société	52
	14.45.1 Relations sociales	52
14.46	Substances	53
14.47	Temps	53
14.48	Travail	53
14.49	Végétaux	53
	14.49.1 Fruits	53
14.50	Vêtements	54
14.51	Vie et santé	54
14.52	À trier	54

15 Annexes 56

1 Avant-propos

La redistribution ou vente de ce document sont strictement interdits. Ce document est protégé par la loi française sur le droit d'auteur et appartient entièrement et totalement à son auteur. Ce document est un document disponible gratuitement au format web à l'adresse <https://langue.phundrak.fr/matter/> et au format PDF à l'adresse <https://langue.phundrak.fr/matter/matter.pdf>. Si vous l'avez obtenu depuis une autre source, gratuitement ou non, merci de m'en faire part en me contactant via mes réseaux sociaux ou par mail que vous trouverez sur mon site principal, <https://phundrak.fr>. Aucune personne, morale ou physique, n'est à l'heure actuelle autorisée à redistribuer ces documents. Si vous êtes intéressés par une redistribution de ce document, je vous invite à rentrer en contact avec moi afin que l'on en discute.

Dernière mise à jour le 19/05/19 à 12:50

2 Introduction

Le Mattér est une langue construite humaine, inspirée phonétiquement et grammaticalement des langues latines et du Latin plus particulièrement, bien que gardant ses distances avec ce dernier. Elle bénéficie également de quelques inspirations germaniques et des langues elfiques de Tolkien concernant leur phonétique. Le Mattér est une langue principalement agglutinative à tendance majoritaire aux suffixes, avec comme exception les verbes qui ont une tendance principalement fusionnelle. Cette langue est également une langue marquant les phrases adpositionnelles plutôt que ses adpositions.

Cette langue est un projet à part de mon univers littéraire et fut créé dans le cadre de mes études, pour mon cours d'ingénierie des langues, enseigné par Anna Pappa, en troisième année de licence, à l'Université Paris 8. Je ne sais pas encore si j'en ferai autre chose que d'une langue-jouet.

3 Description du lexique

Les racines de la langue sont créées principalement à partir de termes en Vieux Nordique ou d'autres langues nordiques modernes (Suédois, Norvégien, Danois), parfois à partir de langues germaniques (principalement l'Allemand), et occasionnellement à partir de Vieil Anglais et de Latin où le mot racine est modifié au gré de mon envie à la phonologie du Mattér, avec quelques fois quelques modifications ne suivant aucune règle mis à part la phonologie. Toutefois, la piste privilégiée est la création de mots à partir de racines déjà existantes, souvent avec la fusion de deux termes ensemble. Cela se produit souvent via l'apposition des premières syllabes des racines ensemble. Par exemple, <wachen> et <mein> (respectivement « voiture » et « douleur ») fusionnent en <meinwach> pour « ambulance ». Cette méthode de création de termes avec uniquement une partie des syllabes des racines du nouveau mot permet au Mattér de conserver des termes avec relativement peu de syllabes ; ces derniers se composent en effet de une à quatre syllabes dans la large majorité des cas sans inflexion, sans déclinaison et sans clitique ajoutée.

4 Phonologie

4.1 Notes sur la transcription du Mattér

Comme vous pourrez vous en rendre compte aux chapitres §4.2.1 et §4.2.2, le Mattér dispose de deux transcriptions phonétiques possibles, la transcription en IPA (*International Phonetic Alphabet*), soit une translittération qui sera généralement plus simple et intuitive à lire. Dans le cas du Mattér, les deux reflètent dans la large majorité des cas la prononciation de la langue, et c'est pour cela que j'utiliserai principalement la translittération. Cependant il peut y avoir certains cas où la prononciation peut légèrement différer de l'orthographe, comme dans les cas d'allophonie (§4.3) ou autres cas inhabituels, auquel cas j'utiliserai la transcription phonétique afin de rendre claire la prononciation. Quand il sera question de transcription phonétique, il sera généralement question de phonétique générale, mais il se peut que certaines distinctions se fassent à un niveau plus fin où une transcription phonétique rapprochée sera nécessaire pour avoir la prononciation exacte.

La transcription phonétique sera donnée [entre crochets], tandis que des éléments translittérés du Mattér seront <entre chevrons>. La transcription phonétique sera la prononciation générale, et occasionnellement quand indiqué la phonétique [entre crochets] pourra également être une phonétique rapprochée, dénotant une plus grande précision phonétique, notamment dans le chapitre sur l'allophonie (§4.3) ci-dessous.

Il existe également des systèmes d'écritures natifs au Mattér, la méthode d'écriture originale en runes et sa romanisation, mais ces deux systèmes ne seront utilisés que dans leur chapitre dédié vers la fin de cet ouvrage (§13).

4.2 Inventaire phonétique

L'inventaire phonétique est l'une des signatures d'une langue qui se remarque le plus rapidement. Il s'agit de la collection des sons utilisés en Mattér, ceux que peuvent prononcer ses locuteurs et pouvant être utilisés dans un discours lors de la production de mots et de phrases. Les phonèmes sont les unités sonores les plus petites constatables dans une langue.

On distingue généralement deux catégories de phonèmes : les voyelles, dont la production se fait sans obstruction du passage de l'air dans la bouche, et les consonnes où un certain type d'obstruction au passage de l'air se réalise le plus souvent. Par exemple, le [y] (tel que le <u> de « lune » en Français) se prononce avec les lèvres arrondies, la bouche presque fermée et la langue relevée, alors que le [p] se caractérisera par

l'arrêt puis le relâchement soudain de l'air au niveau des deux lèvres sans faire vibrer les cordes vocales en même temps. Ils existent également les diphtongues qui sont considérées par certaines langues, comme par exemple l'Anglais, qui considère une association de deux voyelles comme étant une voyelle unique. Tout cela sera expliqué plus en détails ci-dessous.

Comme mentionné en introduction (§2), le choix de l'inventaire phonétique du Mattér s'est basé sur l'inventaire phonétique de langues elfiques créées par Tolkien, notamment le Sindarin.

4.2.1 Consonnes

Le Mattér est une langue disposant d'un panel raisonnable de seize consonnes. Voici ci-dessous le tableau des consonnes du Mattér, en IPA et translittéré (voir le chapitre §4.1 concernant la translittération).

Table 1: Consonnes du Mattér (IPA)

	nasal	occlusif	fricatif	spirant	battu	spir.-latt.
bilabial	m	p b				
labio-dental			f v			
alvéolaire	n	t d	θ ð		r	l
palatal			ç	j		
labio-velaire				w		
vélaire		k g				
glottal			h			

Table 2: Consonnes du Mattér (translittération)

	nasal	occlusif	fricatif	spirant	battu	spir.-latt.
bilabial	m	p b				
labio-dental			f v			
alvéolaire	n	t d	s z		r	l
palatal			ch	j		
labio-velaire				w		
vélaire		c g				
glottal			h			

On peut remarquer que la large majorité des consonnes se situe entre les points d'articulation alvéolaire et bilabial, et toutes les consonnes occlusives ou fricatives disposent de leur contrepartie sourde ou voisée.

Voici ci-dessous une description individuelle de chaque consonne :

- b** Il s'agit du standard dont disposent le Français dans « bonbon » [bõbõ] ou l'Anglais « believe » [biliv], une consonne bilabiale occlusive voisée [b].
- c** Il s'agit du <k> non aspiré que l'on peut retrouver en Français comme « cas » [ka] ou dans certains cas en Anglais comme dans « skirt » [skɜ:t^h]. Il s'agit donc de la consonne occlusive uvulaire sourde [k].
- ch** Ce <ch> existe en Allemand dans des termes tels que « nicht » [niçt] ou en Anglais Britannique dans « hue » [çɜ:]. Il s'agit d'une consonne fricative palatale sourde [ç].
- d** Il s'agit de la consonne <d> standard que l'on peut retrouver en Anglais dans « dice » [dais], où le <d> est prononcé en bloquant l'arrivée d'air au niveau de la partie rugueuse du palais. Il est donc différent du <d> français qui est prononcé avec la langue rapprochée voire touchant les dents et qui est noté [ḋ], comme dans « dance » [ḋãs]. Le <d> du Mattér est donc bel et bien une consonne occlusive alvéolaire voisée [d].
- f** Il s'agit du <f> standard que l'on retrouve bon nombre des langues telles que le Français [fɛ̃sɛ] ou l'Anglais « fit » [fit^h]. Il s'agit donc d'une consonne fricative labio-dentale sourde [f].
- g** Il s'agit du <g> dur standard que l'on retrouve dans bon nombre des langues telles que le Français dans « Gar » [gɑ̃] ou en Anglais dans « get » [gɛt]. Il s'agit donc d'une occlusive vélaire voisée [g].
- h** Il s'agit de la même consonne que le [h] que l'on retrouve en Anglais, tel que dans « high » [haɪ] ou en Allemand « Hass » [has]. Il s'agit donc de la consonne fricative glottale sourde [h].
- j** Le <j> représente la voyelle <i> prononcée comme une consonne, la rendant donc effectivement semi-consonne. On la retrouve en Français dans des mots tels que « yak » [jak] ou « yoyo » [jojo]. Il s'agit donc d'une consonne approximante rétroflexe voisée [j].
- l** Ce <l> est le <l> que l'on peut retrouver en Français dans « lire » [liʁ] et dans certains cas en Anglais dans « live » [liv]. Le <l> du Mattér est donc une consonne alvéolaire spirante-latérale voisée [l].
- m** Il s'agit du même <m> que le <m> standard en Français « mère » [mɛʁ] ou en Anglais « me » [mi:]. Il s'agit donc de la consonne nasale bilabiale voisée [m].

- n** Il s'agit du <n> standard que l'on retrouve en Anglais comme dans « not » [nɒt]. Attention, cette consonne est alvéolaire et non dentale comme le <n> français de « nuit » [ni]. Il s'agit donc d'une consonne nasale alvéolaire voisée [n].
- p** Il s'agit du <p> non aspiré que l'on retrouve en Français tel que dans « père » [pɛʁ] ou dans certains cas en Anglais comme dans « spoon » [spu:n]. Il s'agit donc de la consonne occlusive bilabiale sourde [p].
- r** Ce <r> peut être retrouvé en Espagnol « perro » ['perɔ], en Tchèque dans « chlor » [xlɔ:r] ou encore en Anglais Écossais « curd » [kɑrd]. Il s'agit d'une consonne alvéolaire roulée voisée [r].
- s** Attention, il ne s'agit pas de l'équivalent du <s> français ! Il s'agit de la contrepartie sourde de <z> qui peut être trouvée en Anglais dans « thin » [θɪn], en Malaisien dans « Selasa » [θelaθa] ou en Espagnol Castillan « cazar » [käθär]. Il s'agit de la consonne fricative dentale sourde [θ].
- t** Ce <t> est la contrepartie voisée de <d> et peut se trouver en Danois « dåse » [t̥sə], en Luxembourgeois « dënn » [tən] ou en Finnois avec « parta » [parta]. Attention, le <t> Français est dental, comme dans « tante » qui est prononcé [t̥ɑ̃t̥]. Ainsi, le <t> du Mattér est la consonne occlusive alvéolaire sourde [t].
- v** Le <v> du Mattér peut être retrouvé dans des langues tels que le Français dans « valve » [valv], en Allemand « Wächter » [veçtɐ] ou en Macédonien « воџа » [vɔda]. Il s'agit donc d'une consonne fricative bilabiale voisée [v].
- w** Le <w> est un son que l'on peut retrouver dans certaines langues comme le Français dans « oui » [wi], en Anglais avec « weep » [wi:p^h], ou en Irlandais « vóta » [ˈwo:t̪ˠə]. Il s'agit de la consonne approximante labio-velaire voisée [w].
- z** Attention, il ne s'agit pas de l'équivalent du <z> français ! Cette consonne <z> peut être trouvée dans des langues tels que l'Anglais dans « this » [ðɪs], en Allemand Autrichien « leider » [laɣðə] ou en Swahili dans « dhambi » [ðambi]. Il s'agit donc de la consonne fricative dentale voisée [ð].

Les consonnes nasales, occlusives ainsi que le [l] peuvent être doublées, allongeant ainsi leur prononciation. Ainsi, le <tt> de <Mattér> sera prononcé [tː], et <Mattér> sera prononcé [ˈmatːer].

4.2.2 Voyelles

Le Mattér dispose de relativement peu de voyelles, uniquement six. Voici leur tableau :

Table 3: Voyelles du Mattér (IPA)

	antérieures	milieu	postérieures
fermées	i / y		u
mi-fermées	e	[ə]	o
mi-ouvertes	ɛ		
ouvertes	a		

Table 4: Voyelles du Mattér (translittération)

	antérieures	postérieures
fermées	i / y	u
mi-fermées	é	o
mi-ouvertes	e	
ouvertes	a	

On peut constater que le Mattér est une langue disposant d'une complexité modeste concernant ses cinq voyelles antérieures et d'une simplicité apparente concernant ses deux voyelles postérieures. On notera également que le [ə] est noté entre crochets du fait de sa situation en Mattér en tant qu'allophone (voir le chapitre §4.3) et jamais en tant que voyelle existant par elle-même. Cela implique également son absence du tableau de translittération.

Voici ci-dessous la description de chacune de ces voyelles :

- a** Il s'agit de la voyelle antérieure ouverte non-arrondie [a] que l'on retrouve dans « patte » [pat] en Français.
- e** Il s'agit de la voyelle antérieure mi-ouverte non-arrondie [ɛ] que l'on retrouve dans « bet » [bet^h] en Anglais ou « fête » [fɛt̥] en Français.
- é** Il s'agit de la voyelle antérieure mi-fermée non-arrondie [e] que l'on retrouve dans « blé » [ble] en Français.
- i** On peut retrouver cette voyelle en Anglais comme dans « free » [fri:], « iv » [i:v] en Hongrois ou « vie » [vi] en Français. Il s'agit de la voyelle antérieure fermée non-arrondie [i].
- o** Il s'agit de la voyelle postérieure mi-fermée longue arrondie [o] que l'on peut retrouver dans « hôtel » [o.tel].

- u On peut retrouver cette voyelle en Allemand standard dans « Fuß » [fu:s] ou en Français dans « tout » [tu]. Il s'agit de la voyelle postérieure fermée arrondie [u].
- y On peut retrouver cette voyelle en Allemand standard dans « über » [y:bɛ], en Hongrois avec « tú » [ty:] ou tout simplement en Français dans « lune » [lyn]. Il s'agit de la voyelle antérieure fermée arrondie [y].
- [ə] Cette voyelle se prononce de façon relativement similaire à « le » [lə] en français, dans le suffixe « -lijk » [lək] en Néerlandais, ou encore dans « pare » [parə] en Catalan. Il s'agit du schwa.

4.2.3 Diphtonges

Les diphtongues sont des associations de voyelles considérées dans une langue comme étant une voyelle unique, avec la première unité portant la longueur de la voyelle, la seconde n'étant prononcée qu'en relachant la voyelle. Ainsi, en Anglais, les diphtongues sont assez communes comme avec le terme « je », « I » prononcé [aɪ]. Voici la liste des diphtongues existant en Mattér :

Table 5: Diphtongues du Mattér

[ei]	[ai]ea > ea
	[æ]eu > eu
	[au]ou > ou

Toutes ces combinaisons sont, comme décrit ci-dessus, monosyllabiques et sont considérées comme telles par les locuteurs de cette langue. Leur translittération est simple (il suffit de faire de même que s'il s'agissait de voyelles isolées) à l'exception du [ei] qui est écrit <ei> et non <éi>. Ces diphtongues se produisent naturellement lors de la juxtaposition des deux voyelles les formant, et elles peuvent déjà être présentes dans une racine de mot. Ainsi, si une déclinaison ajoute un <a> après un <e>, la diphtongue <ea> se produira naturellement, comme pour la forme nominative de <teren> (*tour*) qui devient <tereant> dans sa forme accusative.

4.3 Allophonie

Bien qu'étant rares, le Mattér a quelques règles à appliquer concernant l'allophonie.

- Si deux voyelles pouvant former une diphtongue se suivent, alors la diphtongue se produira. Exemple : Le <ea> de <tereant> est une diphtongue malgré que le <-ant> ne soit qu'une clitique accolée à <tere> et non partie intégrante de la racine du mot.
- S'il est suivi d'une voyelle dans le même mot, le [i] se transforme en la semi-consonne [j]. Exemple : <friant> (libre-ACC) [frjant]
- Le [i] peut également se prononcer [ɪ] dans certains cas, comme dans les diphtones, devant un [ç], [j], [w] ou [l], selon le locuteur. Exemple : <neich> [nɛiç]
- Le [a] non accentué et placé dans une syllabe n'étant pas la dernière d'un mot (sauf si cette dernière se fini par une consonne nasale) se prononcera comme un schwa lors de l'utilisation d'un niveau de langage n'étant pas soutenu. Exemple : <ficjan> ['fiçjən], gilzaryt ['gildøryt]
- Si un [ɛ] suit un [e] ou vice-versa, alors la première voyelle sera silencieuse et la seconde sera géminée. Exemple : <tereém> se prononce [tɛre:m]
- Le [l] se transforme en « <l> sombre » [ɫ] en fin de syllabe, en particulier avant une pause ou un silence. Exemple : <mael> [maɛɫ]
- Le [l] géminé [l:] se prononce [ɫ:] dans toutes ses occurrences.
- Le [h] se platalise en [ç] s'il est suivi par un [j], un [e] ou un [i]. Exemple : <hét> [çɛt]
- Si le [h] se trouve entre deux voyelles, il se voisera en un [fi].
- Le [r] se prononcera [ɾ] s'il se situe entre deux voyelles ou [w] et [j].

4.4 Phonotaxes

Les phonotaxes sont des règles importantes car elle permettent de déterminer quelles sont les associations de sons possibles dans une langue. C'est ce genre de règles qui permettent de savoir que des mots tels que <jchk-wufrwt> ou <nkwej> ne sont pas possibles tandis que des mots tels que <éjond> ou <yndest> le sont. Nous avons déjà déterminé dans la partie dédiée aux diphtongues (§4.2.3) et les voyelles pouvant se succéder afin de créer une diphtongue. En revanche, si deux voyelles se suivent sans entrer dans les règles des diphtongues, elles seront considérées comme étant

bisyllabiques, c'est à dire que chacune sera considérée comme une syllabe à part.

Concernant les consonnes, différentes règles s'appliquent selon la situation dans la syllabe.

4.4.1 Attaque

L'attaque est la première partie de la syllabe, les premières consonnes la composant. Elle peut comporter d'aucune consonne à deux consonnes ne contenant pas de semi-voyelle, trois avec une semi-voyelle comme consonne finale.

- Le [j] ne peut être suivi par un [i].
- Le [w] ne peut être suivi par une voyelle postérieure.
- Les fricatives et occlusives peuvent être suivies par un [r] ou un [l], ou par une semi-voyelle.
- Les fricatives peuvent être suivies par une occlusive, par un [r] ou un [l].
- Le [ç] ne peut être suivi par une occlusive voisée.
- Le [h] ne peut être suivi que par un [j] ou un [w] et ne peut pas suivre une autre consonne.

4.4.2 Coda

Le coda (la seconde partie consonnantique de la syllabe la terminant) est composée d'aucune à deux consonnes.

- Les semi-consonnes [j] et [w] ne peuvent se situer dans le coda.
- Les consonnes [r] et [l] peuvent être suivies par une consonne nasale, occlusive ou fricative.
- Les fricatives sourdes ne peuvent être suivies que par des occlusives sourdes.
- Les fricatives voisées ne peuvent être suivies que par des occlusives voisées ou par des nasales.
- Les nasales peuvent être suivies par une occlusive ou une fricative.
- Les occlusives sourdes peuvent être suivies par un <s>.
- Les occlusives voisées peuvent être suivies par un <z>.
- Le [h] ne peut pas se situer dans le coda.

4.4.3 Inter-syllabe

Les consonnes inter-syllabes, situées entre deux voyelles, sont soumises elles-aussi à des règles qui leur sont propres.

- Toutes les règles de l'attaque (§4.4.1) sont applicables.
- Les consonnes occlusives peuvent être suivies par une fricative, par un [r] ou un [l].
- Les consonnes bilabiales peuvent être suivies par des occlusives voisées.
- Le [h], tel que dans l'attaque, ne peut s'associer qu'avec le [j] ou le [w] qui le suivent.
- Les consonnes longues (géménées) ne peuvent se produire qu'entre deux syllabes et ne peuvent s'associer à d'autres consonnes.

4.5 Accentuation

Le Mattér est une langue dont l'accentuation est assez simple à suivre étant donné qu'elle se produit sur la syllabe initiale de tout mot constitué de deux syllabes ou plus : l'accent principal porte sur la première syllabe. Pour les mots de trois syllabes, un accent secondaire, moins important que le premier, portera sur la troisième syllabe, et pour les mots de quatre syllabes ou plus il portera sur l'avant-dernière syllabe. Exceptionnellement, si le locuteur veut mettre une emphase sur un certain terme, une modification supra-segmentale de l'accentuation habituelle s'effectuera : l'accentuation portera sur la seconde syllabe, voire la troisième dans des cas plus rare et dont l'emphase est presque caricaturée. Cela déplacera également l'accent secondaire sur la première syllabe si le mot contient au moins trois syllabes.

5 Morphologie

La morphologie d'une langue est l'étude de la formation des mots de façon individuelle, de l'aspect et de la modification de ces mots afin de signifier des changements de sens. Pour ce qui est de l'organisation des mots, se référer au chapitre sur la syntaxe (§6).

Le Mattér est une langue à morphologie principalement agglutinatif puis synthétique ; cela signifie que le changement des mots va principalement s'opérer via des syllabes uniques affixées au mot, chacune portant potentiellement plusieurs significations.

5.1 Genre

Ce chapitre sur le genre n'est pas un chapitre de morphologie en soit, mais il est important de connaître les genres en vigueur dans le Mattér afin de pouvoir étudier le reste de sa grammaire.

Le Mattér est une langue dont le genre est relativement peu significatif, où seuls les humains ont un genre et influence les éléments influençables, notamment les pronoms, déterminants et adjectifs. Le Mattér dispose ainsi de quatre genres :

- Neutre (N)
- Masculin (M)
- Féminin (F)
- Non-humain (NHUM)

Ainsi, pour les éléments genrés de la langue, le genre est soit connu, auquel cas le masculin ou le féminin seront utilisés, ou bien il sera inconnu auquel cas le neutre sera de vigueur. Pour tous les éléments non-genrés, le genre non-humain sera appliqué. Il arrive cependant que, par affection, un locuteur genre un animal ou un objet ; dans le cas d'un animal, le genre sera accordé à son sexe biologique, et l'objet sera assimilé au genre neutre.

5.2 Noms

Les noms en Mattér servent généralement à se référer à des entités, des concepts ou bien des objets. Ils sont composés d'au moins une syllabe à laquelle peuvent s'ajouter des suffixes.

Voici la structure globale d'un nom :

Comme on peut le voir ci-dessus, un nom est donc composé au moins de sa racine, à laquelle peuvent s'accoler des clitiques de déclinaison selon

Table 6: Structure d'un nom en Mattér

racine	déclinaison	possessif	nombre
--------	-------------	-----------	--------

le cas grammatical du mot, de possession pour marquer son appartenance à un acteur de la phrase, ainsi que de nombre selon la quantité du nom dont il est question.

5.2.1 Nombre

Le Mattér est une langue comportant trois nombres : le singulier, le paucal et le pluriel.

singulier permet de se référer à un élément unique

paucal permet de se référer à entre deux et six éléments, comporte une conotation de « peu d'éléments »

pluriel permet de se référer à plus de six éléments, comporte une conotation de « beaucoup ».

Voici la liste des clitiques du Mattér afin de marquer le nombre : La

Table 7: Inflexion des nom en nombres

nombre	suffixe
singulier	<i>non marqué</i>
paucal	-(e)t
pluriel	-(a)s

voyelle entre parenthèse est omise lorsque le nombre s'accôle à un mot se terminant déjà par une voyelle.

Comme indiqué plus haut, le paucal et le pluriel ont tous deux une conotation respectivement de « peu » et de « beaucoup ». Ainsi, il n'est pas rare pour les locuteurs de cette langue de transgresser la règle de séparation des deux à six afin de partager un jugement personnel sur la quantité décrite.

Les éléments indénombrables sont au singulier par défaut, mais à nouveau les locuteurs peuvent émettre un jugement personnel de quantité de ces éléments en les mettant au paucal ou au pluriel.

5.2.2 Déclinaisons

Selon son rôle dans la phrase, les noms en Mattér se présentent sous une forme différente via leur déclinaison. Huit déclinaisons existent en Mattér :

- le nominatif
- l'accusatif
- le datif
- le locatif
- l'ablatif
- le limitatif
- le génitif
- le vocatif

Le nominatif permet de marquer de manière générale le ou les sujets des verbes transitifs et intransitifs du Mattér. À l'inverse, l'accusatif permet de marquer le ou les objets des verbes transitifs. Le datif permet généralement de marquer ce à quoi on se réfère généralement en Français par « complément d'objet indirect ». Par exemple, en Français la phrase « j'ai offert un cadeau à ma sœur » comporte ces trois éléments, « je » qui est l'élément nominatif, « ma sœur » qui est l'élément datif et « un cadeau » qui est l'élément accusatif.

Le locatif, l'ablatif et le limitatif sont généralement utilisés pour se référer à des lieux, le locatif se réfère au lieu directement, l'ablatif se référant à un point de départ et le limitatif à une limite. Ces trois derniers peuvent également se référer à des éléments temporels. Par exemple, dans la phrase « Je fais une escale à Paris dans mon voyage de Lyon à Bruxelles », « Paris » est l'élément locatif, « Lyon » l'élément ablatif et « Bruxelles » l'élément limitatif.

Le génitif permet de marquer une relation entre deux éléments, l'élément décliné étant l'élément possessif ou bien marqué par l'élément le précédant. Par exemple, dans la phrase « j'ai retrouvé le livre de mon père », « mon père » serait décliné au génitif, tandis que « le livre » serait décliné à l'accusatif.

Enfin, le vocatif permet de s'adresser à quelqu'un ou quelque chose, en attirant son attention. Dans la phrase « Monsieur, pourriez-vous m'aider ? », « Monsieur » serait décliné au vocatif.

Voici la table des clitiqes à ajouter selon la déclinaison du mot : Les

Table 8: Déclinaison des noms par cas grammaticaux

cas grammatical	déclinaison
nominatif	<i>non marqué</i>
accusatif	-ant
datif	-is
locatif	-(o)ch
ablatif	-(r)ac
limitatif	-ém
génitif	-un
vocatif	-y

éléments entre parenthèse sont facultatifs selon le contexte précédant la déclinaison ; si une voyelle est entre parenthèse, elle sera omise si la déclinaison est déjà précédée par une voyelle, de même s'il s'agit d'une consonne entre parenthèse dans le cas de la déclinaison précédée par une consonne.

Ainsi, < tere > (« tour ») se déclinera ainsi :

Table 9: Déclinaison de < tere > selon ses cas grammaticaux

cas grammatical	déclinaison	signification
nominatif	tere	tour (sujet)
accusatif	tereant	tour (objet)
datif	tereis	tour (objet indirect)
locatif	terech	à la tour
ablatif	tererac	depuis la tour
limitatif	tereém	jusqu'à la tour
génitif	tereun	de la tour
vocatif	terey	Oh, tour !

On peut comparer à < velt > (« monde ») qui se déclinera ainsi :

5.2.3 Possessif

En mattér, il est possible d'indiquer la possession d'une personne du mot auquel est ajouté un possessif. Voici la table des clitiqes possessives du Mattér :

Ainsi, quand on voudra dire « ma maison », on pourra traduire soit par < chyn hys >, ou bien < hysyn >. La première solution est considérée en Mattér comme étant plus distinguée et faisant partie d'un niveau de langage plus respectueux et formel, tandis que la seconde solution est plus

Table 10: Déclinaison de <velt> selon ses cas grammaticaux

cas grammatical	déclinaison	signification
nominatif	velt	monde (sujet)
accusatif	veltant	monde (objet)
datif	veltis	monde (objet indirect)
locatif	veltoch	dans le monde (à sa surface)
ablatif	veltac	depuis le monde
limitatif	veltém	jusqu'au monde
génitif	veltun	du monde
vocatif	velty	Oh Monde !

Table 11: Suffixes possessifs

	singulier	paucal	pluriel
1ère personne	-ych	-ys	-yn
2ème personne	-dyn	-(i)m	-(e)nu
3ème personne	-én	-an	-eas

souvent utilisée dans des conversations informelles, entre amis, famille ou collègues avec qui le locuteur s'entend bien.

5.3 Déterminants

Le Mattér dispose de quatre catégories de déterminants :

- les articles définis
- les déterminants démonstratifs
- les déterminants interrogatifs
- les déterminants ordinaux

Les articles indéfinis n'existent pas en Mattér, et les déterminants indéfinis sont considérés comme étant des adjectifs et sont utilisés comme tels. Quant aux déterminants cardinaux, il s'agit simplement des nombres tels que décrits dans le chapitre dédié (§12).

5.3.1 Articles définis

Les articles définis servent à indiquer un élément précis, contrairement à un élément général désigné lors de l'absence d'article défini. Ainsi en

Français, on utilise « le », « la » ou « les » comme articles définis. En revanche, le Mattér aura une absence de déterminants là où le Français dispose d'articles indéfinis. Comme on peut le voir ci-dessous, l'article défini s'accorde en genre et en nombre au nom auquel il est attaché.

Table 12: Articles définis du Mattér

nombre	genre	article
singulier	N,NHUM	a
singulier	M	é
singulier	F	al
singulier	NHUM	en
paucal	N,M,F	od
paucal	NHUM	yt
pluriel	N,M,F	es
pluriel	NHUM	ev

Ainsi, « la tour » se traduira par <an teren> (au nominatif), « les chats » (peu de chats) se traduira <od cetenet> (genre neutre, paucal), « des villes » (nombreuses) se traduira <el urbynes>.

5.3.2 Déterminants démonstratifs

Le déterminant démonstratif du Mattér a une fonction très similaire au déterminant démonstratif du Français, tels que « ce », « cet », « cette » et « ces ». De même que pour les articles définis, ils s'accordent en nombre, mais également selon la distance, allant de visible proche à invisible en passant par visible éloigné.

Table 13: Déterminants démonstratifs du Mattér

distance	nombre	article
proche	singulier	an
proche	paucal	at
proche	pluriel	az
éloigné	singulier	em
éloigné	paucal	ed
éloigné	pluriel	ez
lointain	singulier	un
lointain	paucal	ut
lointain	pluriel	uz

5.3.3 Outils interrogatifs

Les outils interrogatifs servent à s'enquérir d'une information sur un sujet. Le Mattér dispose des termes suivants :

domaine	français	outil
sujet	qui	fe
objet	quoi	fent
datif	à qui	fes
locatif	où	fech
ablatif	depuis où	fec
limitatif	jusqu'où	fém
génitif	de qui	fon
but	pourquoi, dans quel but	feren
temporel	quand	fertiz
temporel ablatif	depuis quand	fertizoch
temporel limitatif	jusqu'à quand	fertizac
instrumental	comment	ferden
raison	pour quelle raison	ferve
choix	lequel	fervid

5.3.4 Déterminants ordinaux

Comme décrit dans le chapitre §5.3, le Mattér ne dispose pas de déterminants cardinaux, ou plutôt il s'agit simplement du nombre approprié placé à l'emplacement du déterminant tel que défini plus tard dans le chapitre sur la syntaxe approprié (§6). Dans le cas des nombres cardinaux, il s'agit d'ajouter en suffixe au numéro le terme <norm> auquel un article défini accordé en genre et en nombre est également suffixé. Ainsi, pour le terme « premier » au singulier masculin, nous obtiendrons

5.4 Adjectifs

Les adjectifs sont généralement des modificateurs appliqués à un groupe nominal. Leur version prototypique est difficile à définir, étant donné qu'elle peut se rapprocher soit d'un verbe, soit d'un nom ; et à raison étant donné que de nombreux adjectifs ont des racines que l'on peut retrouver dans des noms ou des verbes. Cependant, dans les deux cas les adjectifs ont un comportement tout de même plus proche du nom que du verbe en Mattér, en effet ils s'accordent au nom ou groupe nominal qu'ils modifient, et ce en nombre et en cas grammatical. Ils adoptent alors la déclinaison du nom qu'ils décrivent. Voici la structure grammaticale d'un adjectif :

Table 14: Structure d'un adjectif

adjectif	comparatif	déclinaison
----------	------------	-------------

Voici un tableau d'exemple d'accord de <raez> (« rouge ») avec <wachen> (« voiture »).

Singulier :

Table 15: Exemple de déclinaison d'adjectif au singulier

nominatif	a raez wachen
accusatif	a raezant wachenant
datif	a raezis wachenis
locatif	a raezoch wachenoch
ablatif	a raezac wachenac
limitatif	a raezém wacheném
génitif	a raezun wachenun
vocatif	a raezy wacheny

Paucal :

Table 16: Exemple de déclinaison d'adjectif au paucal

nominatif	en raezet wachenet
accusatif	en raezantet wachenantet
datif	en raeziset wacheniset
locatif	en raezochet wachenochet
ablatif	en raezacet wachenacet
limitatif	en raezémet wachenémet
génitif	en raezunet wachenunet
vocatif	en raezyet wachenuet

Pluriel :

Il existe une catégorie d'adjectifs qui ne seront cependant pas accordés en nombre et en déclinaison avec leur élément décrit : les adjectifs quantitatifs. Ainsi, des adjectifs tels que <vend> (« peu, un peu ») ne changeront jamais, peu importe la déclinaison du mot qu'ils déterminent.

La raison pour laquelle l'adjectif doit également être décliné est la liberté de l'ordre des mots qu'autorise le Mattér, ce qui fait qu'on peut se retrouver dans des situations où on ne peut savoir à quel élément de la phrase un adjectif se réfère. Par exemple « Un ours impressionnant est en train de manger un gros poisson » peut se dire <Bern meccil storant

Table 17: Exemple de déclinaison d’adjectif au pluriel

nominatif	yt raezes wachenes
accusatif	yt raezantes wachenantes
datif	yt raezises wachenises
locatif	yt raezoches wachenoches
ablatif	yt raezaces wachenaces
limitatif	yt raezémes wachenémes
génitif	yt raezunes wachenunes
vocatif	yt raezyes wachenyes

ficjanant gjea etanand>. On sait que l’adjectif <meccil> se réfère à <bern> car il n’est pas décliné à l’accusatif, tout comme <stor> qui se réfère à <ficjan> car les deux sont déclinés à l’accusatif. Or dans cette phrase, il est tout à fait possible que les deux adjectifs puissent se référer à l’ours ou au poisson si les adjectifs n’étaient pas déclinés, les deux phrases <Bern meccilant storant ficjanant gjea etanand> (« Un ours en train de manger un gros et impressionnant poisson ») et <Bern meccil stor ficjanant gjea etanand> (« Le gros et impressionnant ours est en train de manger un poisson ») sont valides. Pour connaître le sens impliqué par la position de l’adjectif après le nom, voir la section dédiée (§6.1).

5.4.1 Comparatifs

Mélioratif Le mélioratif est utile en Mattér lors de comparaison afin d’exprimer un sens plus favorable envers l’élément défini par un adjectif. En Mattér, ledit adjectif dont le sens est plus favorable portera le mélioratif via l’ajout du suffixe **-ere**. Ainsi, « c’est une voiture plus rapide » se traduira par <scortere wachen beis>.

Péjoratif À l’inverse du mélioratif, le péjoratif exprime un désavantage concernant l’adjectif décliné avec le suffixe **-ose**. Ainsi, « c’est une voiture moins rapide » se traduira par <scortese wachen beis>.

Superlatifs positifs et négatifs Contrairement au mélioratif et au péjoratif qui sont tous deux des moyen comparatifs relatifs à un autre élément, les superlatifs positifs et négatifs se réfèrent à un jugement de valeur sensé être absolu, respectivement le meilleur ou le pire élément.

Afin de désigner un élément comme étant le meilleur, il faut décliner l’adjectif au superlatif positif en lui ajoutant le suffixe **-este**, tandis qu’il faut ajouter le suffixe **-orto**. Ainsi, « la voiture la plus rapide » se traduira

par <an tchortese wachen>, et « la voiture la moins rapide » se traduira par <an scortorto wachen>.

Le Mattér dispose également de deux termes afin de désigner « le meilleur » et « le pire », respectivement <beste> et <borto>. Ainsi, si on parle de « la meilleure voiture », on parlera de <an beste wachen>.

5.5 Pronoms

Le Mattér dispose d'un ensemble de cinq pronoms, tous correspondant à l'un des cas grammaticaux décrits plus haut (§5.2.2). On peut remarquer que le Mattér ne fait pas de distinction de genre pour la première et la seconde personne ; en revanche chaque genre l'est avec la troisième personne. La première personne est également la seule personne à ne pas avoir de vocatif. Voici le tableau des correspondances :

- Première personne :

Table 18: Pronoms de la première personne

	nominatif	accusatif	datif	génitif
singulier	cheg	chent	cheiz	chyn
paucal	si	sid	siz	syn
pluriel	non	nound	nons	nun

- Seconde personne :

Table 19: Pronoms de la seconde personne

	nominatif	accusatif	datif	génitif	vocatif
singulier	du	daun	duz	dyn	udy
paucal	im	eint	zi	nim	eny
pluriel	min	meint	mins	meun	miny

- Troisième personne :

5.6 Pronoms relatifs

Les pronoms relatifs introduisent en Mattér une clause relative (abordées au chapitre §6.6.1). Du fait de sa proximité avec les langues germaniques, les clauses relatives changent selon leur cas grammatical et leur

Table 20: Pronoms de la troisième personne

	nominatif	accusatif	datif	génitif	vocatif
sg neutre	hé	hét	hes	hén	yhé
sg masculin	hae	haed	haez	haen	yhae
sg féminin	hou	hound	huz	houn	yhou
sg non-humain	hit	hint	his	him	yhi
pau neutre	hei	heit	heis	hein	yhei
pau masculin	sa	sad	saiz	san	ysa
pau féminin	su	sunt	sou	sun	ysu
pau neutre	hou	hot	hos	zo	yzou
pl neutre	hea	hint	heas	heam	heasy
pl masculin	sa	sat	saiz	san	saizy
pl féminin	su	sunt	sou	sun	ysu
pl non-humain	hou	hout	hous	zo	housy

genre, cependant seule la dualité humain/non-humain est exprimée sur ce dernier point et le nombre n'est pas indiqué, comme on peut le voir ci-dessous :

	humain	non-humain
nominatif	dja	va
accusatif	djén	vén
datif	djéz	vés
locatif	dech	vach
ablatif	duc	vuc
limitatif	dym	vym
génitif	dy	vy

L'accord du genre se fait selon la phrase nominale définie tandis que le cas grammatical représente la relation de la clause relative auprès de la phrase nominale. Exemples :

Français : « Mon oncle (maternel) qui est grand est en ville. »

Mattér : <Maebrorych dja meccilant beis urbych beis.>

Français : « La ville où j'habite est belle. »

Mattér : <A urby vach bwéne wenant beis.>

Français : « J'ai perdu le livre que je voulais vendre. »

Mattér : <A boccéant vén wiljaer saelle tynner.>

Français : « L'homme dont le chien aboyait tout le temps déménage. »

Mattér : <É mes dy a hynd altiz gjener flyttene.>

Français : « La rue jusqu'à laquelle on va est étroite. »

Mattér : <É gaet dym gaern smosant beis.>

5.7 Verbes

5.7.1 Temps

À l'exception des verbes <o ber> (être), <o hab> (avoir) et <o gjer> (faire), la conjugaison des verbes en Mattér est très régulière. Trois temps principaux existent : le passé, le présent et le futur, cependant il est possible d'exprimer du passé antérieur (passé dans un temps de locution passé), du passé postérieur (futur dans un temps de locution passé), du futur antérieur (passé dans un temps de locution futur) et du futur postérieur (futur dans un temps de locution futur).

Généralement parlant, le présent sert aux locuteurs du Mattér à se référer à des actions ou descriptions ou autre se passant lors de la locution de la phrase ou à se référer à un passé ou futur immédiat, pouvant s'étendre jusqu'à une journée complète avant ou après le temps immédiat de locution. Par exemple, la phrase <mergoch, cinnemoch si gache> (« demain, nous (paucal) allons au cinéma ») contient le verbe <o gach> conjugué à la première personne du paucal, cependant le sens porté par la phrase est comme quoi l'action d'aller au cinéma prendra lieu dans le futur, en l'occurrence le jour suivant le moment de locution. Cependant la proximité entre ce dernier et le moment de l'action en elle-même permet au locuteur d'utiliser le présent. En revanche, s'il souhaite exprimer la même action comme s'effectuant la semaine suivante, le futur sera utilisé : <nust vococh, cinnemoch si y gachats>. Remarquez par ailleurs l'utilisation du locatif pour <morg> (« demain ») et <nust voc> (« semaine prochaine ») pour signifier le temps durant lequel l'action s'exécutera.

5.7.2 Aspects

Les aspects servent à indiquer la relation du verbe au temps qu'il emploie. Les deux aspects principaux sont les aspects **perfectif** et **imperfectif**. Le premier sert à indiquer l'action du verbe comme étant un événement terminé et révolu, considérant ce dernier comme un objet unique et insécable ; à l'inverse, l'imperfectif permet de mettre en place une durée à l'action décrite, de la placer en élément de fond ou de décors, et permet d'y insérer de nouveaux éléments. Comparez en Français « Henry IV régnais 21 ans » (imperfectif) et « Henry IV régna 21 ans ». De par sa nature, le présent ne dispose pas d'aspect perfectif, ainsi seuls le passé et le futur montreront ces deux aspects. Voici ainsi le tableau de conjugaison des verbes réguliers aux aspects perfectif puis imperfectif de l'indicatif (un mode, nous en parlerons plus en détail dans le chapitre §5.7.3), le v représentant la racine du verbe :

Table 21: Conjugaison du perfectif de l'indicatif

	passé	futur
1S	Vo	y Vo
2S	Vou	y Vou
3S	Vo	y Vou
1PAU	Vur	y Vur
2PAU	Vun	y Vur
3PAU	Vur	y Vur
1P	Vu	y Vo
2P	Vu	y Vo
3P	Von	y Von

Table 22: Conjugaison de l'imperfectif de l'indicatif

	passé	présent	futur
1S	Ver	Ve	y V
2S	Vet	Vei	y Vei
3S	Ver	Ve	y Ve
1PAU	Ve	Vet	y Va
2PAU	Ves	Vaet	y Vas
3PAU	Verz	Vaet	y Va
1P	Ven	Vern	y Vats
2P	Vent	Var	y Vat
3P	Ven	Vér	y Vat

Les terminaisons après les V s'accollent au verbe, excepté la voyelle si elle se répète. Par exemple, <tynne> se conjugera <tunner> à la première personne du singulier.

Les conjugaisons de l'imperfectif et du perfectif aux temps antérieurs ou postérieurs du passé et du futur s'effectuent en utilisant soit le participe passé ou futur du verbe et en utilisant le verbe modal <o ber> pour les verbes d'états et <o gjer> pour les verbes d'action qui sera conjugué au passé ou au futur selon s'il s'agit respectivement d'un temps antérieur ou postérieur.

En revanche, les trois temps disposent d'un aspect commun : **le progressif** qui s'emploie grâce à l'utilisation des verbes <o ber> (verbes d'état) ou <o gjer> (verbes d'action) comme auxiliaires conjugué selon le temps et l'aspect imperfectif voulu, tandis que le verbe principal est sous sa forme de participe progressif (voir les participes §5.7.3). Exemple :

Français : J'étais en train de manger une pomme rouge.
 Mattér : cheg e gjés etanand raezant eppelant
 Français : Vous êtes tous deux en train de pêcher.
 Mattér : im gjéta ficjanand

Français : Elles seront en train d'écrire des lettres. Mattér : su y gjér gérenand breifantas

5.7.3 Modes

Infinitif C'est dans ce mode que vous verrez les verbes dans le dictionnaire. Il s'agit de la base de chaque verbe, précédé par un <o> marquant l'infinitif. Dans cette forme, le verbe peut être manipulé dans la phrase comme un nom commun, mais il peut également être utilisé afin de donner des instructions de façon polie, comme par exemple dans un manuel ou dans une recette, comme cela peut être le cas en Français.

Impératif En Mattér, l'impératif est un moyen pour le locuteur de donner un ordre à son interlocuteur. Il ne s'applique donc qu'au présent, ainsi qu'à la deuxième personne (singulier, paucal et pluriel). Voici la conjugaison des verbes à l'impératif :

Table 23: Conjugaison des verbes régulier à l'impératif

nombre	conjugaison
singulier	V(a)ge
paucal	V(a)gér
pluriel	V(e)gi

Pour rappel, les voyelles entre parenthèses ne sont à rajouter que dans le cas où l'apposition de la terminaison crée une suite de consonne interdite par les règles de phonotaxes (voir §4.4). Voici par exemple la conjugaison respectivement de <o seg> « dire » et <o etan> « manger » à l'impératif :

Table 24: Conjugaison de <o seg> à l'impératif

nombre	conjugaison
singulier	segge
paucal	seggér
pluriel	seggi

Table 25: Conjugaison de <o etan> à l'impératif

nombre	conjugaison
singulier	etanege
paucal	etanegér
pluriel	etanegi

Le verbe <o gjer> a sa propre forme que vous retrouverez dans leurs chapitres respectifs (§5.7.6). Les verbes <o hab> et <o ber> sont réguliers.

Il est également possible pour le locuteur d'accentuer l'ordre en mettant le verbe au participe présent et en le précédant par le verbe <o gjer> conjugué à l'impératif. Exemple avec <o ficjan> :

Table 26: Conjugaison à l'impératif fort de <o ficjan>

nombre	conjugaison
singulier	jeg ficjanta
paucal	jége ficjanta
pluriel	jegi ficjanta

Jussif Le Jussif est un mode très similaire à l'impératif décrit ci-dessus, permettant de donner des ordres à une personne tierce n'étant généralement pas présente lors de la conversation. En français, la phrase utilisant le subjonctif « qu'il vienne maintenant » se traduira par du jussif en Mat-tér, « nu comméngé ». Le jussif ne s'applique donc qu'au présent et à la troisième personne. Voici son tableau de conjugaison :

Voici deux exemples de conjugaison au jussif avec <o seg> et <o etan> :

Table 27: Conjugaison des verbes régulier au jussif

nombre	conjugaison
singulier	V(e)get
paucal	V(e)gent
pluriel	V(e)geat

Table 28: Conjugaison de < o seg > à l'impératif

nombre	conjugaison
singulier	segget
paucal	seggent
pluriel	seggeat

À l'instar de l'impératif, < o gjer > a sa propre conjugaison au jussif, et il est possible d'accentuer l'ordre donné via l'utilisation de < o gjer > en auxillaire conjugué au jussif du verbe qui lui est en participe présent. Exemple avec < o ficjan > :

Participes Participes irréguliers :

5.7.4 Verbe être < o ber >

Perfectif

Imperfectif

Participe

5.7.5 Verbe avoir < o hab >

Perfectif

Table 29: Conjugaison de < o etan > à l'impératif

nombre	conjugaison
singulier	etaneget
paucal	etanegent
pluriel	etanegeat

Table 30: Conjugaison au jussif fort de < o ficjan >

nombre	conjugaison
singulier	gjet ficjanta
paucal	gjégent ficjanta
pluriel	gjeag ficjanta

Table 31: Participes réguliers

type de participe	forme
participe passé	V(z)et
participe présent	V(o)ta
participe futur	V(é)tér
participe progressif	Vand

Table 32: Perfectif de < o ber >

	passé	futur
1S	ver	y ver
2S	vet	y vet
3S	vas	y vas
1PAU	vez	y vez
2PAU	vens	y vens
3PAU	vats	y vats
1P	vein	y vein
2P	veat	y veat
3P	veaen	y veaen

Table 33: Imperfectif de < o ber >

	passé	présent	futur
1S	e vas	be	u be
2S	ea vart	best	u best
3S	ei vart	beis	ou beiz
1PAU	e vast	ers	u erz
2PAU	ea vart	ers	o erz
3PAU	ei vars	ais	ou aiz
1P	e vaes	ser	u ser
2P	ea vaers	sers	u serz
3P	ei vars	set	ou sets

Table 34: Participes de < o ber >

type de participe	forme
participe passé	bet
participe présent	bote
participe futur	bétér

Table 35: Perfectif de < o hab >

	passé	futur
1S	her	hery
2S	het	hety
3S	heas	y heas
1PAU	hez	hezy
2PAU	hezt	hety
3PAU	hets	hety
1P	hein	y hein
2P	heit	heity
3P	haent	y haent

Table 36: Imperfectif de < o hab >

	passé	présent	futur
1S	e has	habe	u habe
2S	ae hat	hast	u habest
3S	ea has	hat	ou hat
1PAU	e hats	habes	u habes
2PAU	e hart	hats	o hats
3PAU	ea hars	habean	ou haben
1P	ae hat	haber	u harbe
2P	ae haes	habers	y harz
3P	ei hars	habet	u hebet

Imperfectif

Table 37: Participes de < o hab >

type de participe	forme
participe passé	haet
participe présent	hat
participe futur	hater

Participe

5.7.6 Verbe faire < o gjer >

Table 38: Perfectif de < o gjer >

	passé	futur
1S	jer	y jer
2S	jeret	y jeret
3S	gjes	y jes
1PAU	jarz	y jars
2PAU	jens	y jent
3PAU	gjets	y jets
1P	jerein	y jerein
2P	gjereat	y jereat
3P	gjeraen	y jerean

Perfectif

Imperfectif

Participe

Impératif

nombre	conjugaison
singulier	jeg
paucal	jége
pluriel	jegi

Table 39: Imperfectif de < o gjer >

	passé	présent	futur
1S	e jés	jere	u jere
2S	ae jét	jei	y jeit
3S	ei gjés	gjea	y jeas
1PAU	e jéts	jét	u jét
2PAU	e jért	gjéta	y jérta
3PAU	ea gjéts	jaet	y jaes
1P	ei jeas	jern	y jeas
2P	e gjeas	gjerar	y jerar
3P	e gjérs	gjér	y jér

Table 40: Participes de < o gjer >

type de participe	forme
participe passé	get
participe présent	geste
participe futur	gér

Jussif

nombre	conjugaison
singulier	gjet
paucal	gjégent
pluriel	gjeag

5.8 Adverbes

5.9 Prépositions

5.10 Nominalisation

La nominalisation est un outils permettant l'utilisation d'un mot n'étant pas un nom (verbe ou adjectif) comme s'il s'agissait d'un nom. Le Mattér marque la nominalisation par des suffixes.

5.10.1 Acteur -ear

On peut obtenir un nom à partir d'un verbe désignant une personne ayant un rapport à cet élément dérivé ou effectuant l'action du verbe dérivé. Ainsi, on a <ficjaneear> qui désigne un pêcheur, <géreneear> qui désigne un écrivain, <rittaneear> un graveur de runes, etc...

5.10.2 Acte -yri

On peut également transformer un verbe d'action afin de se référer à l'acte qu'il représente en lui-même. Ainsi, <ficjanyri> désigne la pêche, <gérenyri> désigne le travail d'écriture et <rittanyri> désigne le travail de gravure de runes.

5.10.3 Nominalisation d'adjectifs -ens

Il est également possible de transformer des adjectifs en nom afin de se référer à leur qualité en tant que telle. Ainsi, <alens> signifie « totalité », <galmens> signifie « ancienneté » et <gammelents> signifie « vieillesse ».

5.10.4 -(h)yt

La clitique **-hyt** est similaire à la clitique **-dom** que l'on retrouve en Anglais, ou **-het** en Suédois. Cela peut se référer au territoire de l'élément décliné (roi <cyng> → royaume <cyngyt>), ou à un état (libre <fri> → liberté <frihyt>).

6 Syntaxe

6.1 Groupe nominal

Le groupe nominal est l'ensemble des mots d'une phrase en Mattér déterminant un nom propre ou nom commun. L'ordre typique d'un groupe verbal est <déterminant> - <adjectifs> - <nom> - <proposition>, cependant seul le nom est obligatoire. Il est possible de placer un ou plusieurs

adjectifs entre le nom et la proposition pour accentuer une note subjective de la part du locuteur, une opinion. Ainsi, <smoz eppel> est une pomme dont on peut supposer qu'elle soit objectivement petite, alors que <eppel smoz> insinue que selon l'avis du locuteur la pomme est petite. Exemple :

Mattér : Hit galmant wachenant beis.

Français : C'est une vieille voiture.

Mattér : Hit wachenant galmant beis.

Français : C'est une voiture à mon avis vieille.

6.2 Groupe verbal

Du fait de leur conjugaison portant pleinement l'information du nombre et du genre, le pronom du sujet n'est généralement pas utilisé. Son utilisation, placé avant le verbe, permet de placer une emphase sur le sujet.

6.3 Propositions simples

L'ordre préféré en Mattér est < sujet > - < objet > - < oblique > - < adverbes > - < verbe >, mais du fait de la déclinaison des éléments objets et obliques, il est possible de changer l'ordre de la proposition avant le verbe, qui restera en toutes circonstances en fin de proposition. Ces changements d'ordre peuvent permettre une mise en avant de certains éléments de la phrase par rapport à d'autres. Exemples :

Mattér : Fazérych breifant cheiz gjea gérenand.

Français : Mon père est en train de m'écrire une lettre.

Mattér : Breifant fazérych cheiz gjea gérenand.

Français : C'est une lettre que mon père est en train de m'écrire.

Mattér : Cheiz fazérych breifant gjea gérenand.

Français : C'est à moi que mon père est en train d'écrire une lettre.

6.4 Négations

6.5 Questions

6.6 Propositions plus complexes

6.6.1 Clauses relatives

6.7 Conjonctions et Coordination de propositions

7 Morphosyntaxe

7.1 Citation

8 Sémantiques

9 Pragmatique

10 Phraséologie

11 Synchronie et diachronie

12 Nombres

Le Mattér est une langue comptant en base dix et prenant en compte l'existence du zéro. Cependant, contrairement au Français, le Mattér tend à grouper les dizaines de milliers ensemble plutôt que les milliers. Ainsi, nous avons les termes suivants :

Table 41: Nombres en Mattér

notation standard	notation Mattér	terme
0	0	nyn
1	1	aen
2	2	twéa
3	3	ze
4	4	fro
5	5	zeif
6	6	chcaec
7	7	sean
8	8	acht
9	9	onnén
10	10	dran
20	20	tjeg
30	30	zjea
40	40	frje
50	50	zeig
60	60	chcjag
70	70	sjeg
80	80	achteig
90	90	onneg
100	100	anrad
1 000	1000	tansen
10 000	1 0000	deten
100 000 000	1 0000 0000	mollen
1 000 000 000 000	1 0000 0000 0000	vreljen

Le Mattér énonce les éléments d'un nombre du plus petit au plus grand, et les termes <anrad>, <tansen>, <deten>, <mollen> et <vreljen> peuvent être multipliés par un nombre inférieur le précédant. Par exemple, pour exprimer « 600 », on dira <chaecanred>. Indiquer un multiplicateur de un est considéré comme inutile, ainsi les termes tels que <deten>, <mollen> et <vreljen> se suffisent à eux-même pour signifier <1 0000>, <1 0000 0000> et <1 0000 0000 0000> respectivement. Par conséquence, le nombre 1789 se traduirait par <onnén achteig

seananrad tansen > .

Les termes <anrad>, <tasen>, <deten>, <mollen> et <vreljen> doivent également être précédés par <ar> lors d'un risque de confusion entre un nombre et leur multiplicateur, de 1 à 10 pour <anrad et tansen>, et de 1 à 999 pour <deten>, <mollen> et <vreljen>. Ainsi, <achtenred> signifie 800, alors que <acht ar anred> signifie 108, <onnénanrad deten> signifie 900 0000 (ou 9 000 000) alors que <onnénanrad ar deten> signifie 1 0900 (ou 10 900). Si aucune confusion n'est possible, le <ar> sera omis. 1 2345 6890 (123 456 890) s'exprime donc <dran achteig seananred chceactansan ar zeif frje zeanrad twéatansen deten ar mollen> .

Typographiquement parlant, les multiplicateurs s'agglomèrent avec l'élément qu'ils multiplient.

13 Système d'écriture

Le système natif d'écriture Mattér est l'alphabet runique anglo-saxon. Voici la correspondance entre chacun des phonèmes du Mattér et des runes utilisées nativement dans leur ordre alphabétique natif :

Table 42: Runes du Mattér

phonème (transcrit)	rune
f	ƒ
u	ᵿ
s	þ
o	ƿ
r	R
c	ᵿ
g	X
w	ƿ
h	H
ch	ᵿ
n	þ
i	l
j	*
p	ƿ
z	ᵿ
v	X
t	↑
b	B
e	M
m	ᵿ
l	l
d	ᵿ
é	X
a	ƒ
y	ᵿ
ae	ƒ
ea	ᵿ
séparateur de mots	.
marquer de pauses	:
séparateur de phrases	*

Exceptionnellement, et contrairement aux autres, les diphtongues <ae> et <ea> disposent de leur propre morphème. Cet alphabet est généralement utilisé lors d'écritures horizontales de droite à gauche et de haut en

Table 44: Exemples d'écritures native du Mattér

translittération	latin	runique
bryz	bryð	ᛃᚱᚢᚫ
spich	þpiʒ	ᛞᚱᚱᚶ
jea	iea	*ᚢ
maend	mænd	ᚱᚱᚱᚫ
nesty	neþty	ᚱᚱᚱᚫ
wachen	paʒen	ᚱᚱᚱᚫ
chcjag	ʒciaʒ	ᚱᚱᚱᚫ

14 Glossaire

mot en Mattér [phonétique] (élément de langage) Définition(s)

Abréviations :

- adj : adjectif
- adv : adverbe
- ind : indénombrable
- n : nom
- pau : paucal
- pl : pluriel
- pron : pronom
- sg : singulier
- vi : verbe intransitif
- vt : verbe transitif
- on : onomatopée

14.1 Actions physiques

14.2 Amour

14.3 Animaux

bern [bern] (n) ours

cat [kat] (n) chat

ficjan ['fikjan] (n) poisson

o ficjan [o 'fikjan] (vt) pêcher

hynd [hynd] (n) chien

o gyjen [o gyjɛn] (vi) aboyer (animaux, chiens)

14.4 Art

wen [wɛn] beau, joli

14.4.1 Écriture

boccé ['bok:e] (n) livre

breif [brɛif] (n) lettre, missive

o géren [o 'gerɛn] (vt) écrire, tracer des runes ou lettres latines sur une surface plane (parchemin, papier,...)

o rittan [o 'rit:a] (vt) écrire, graver des runes

ryn [ryn] (n) rune, lettre alphabétique

14.5 Astronomie

14.6 Bâtiments

o flytten [o flyt:ɛn] (vi) déménager

14.6.1 La ville

urby ['urby] (n) ville

14.6.2 Les types de bâtiments

tere ['tɛrɛ] (n) tour, haut monument

hys [hyθ] (n) maison (bâtiment)

14.7 Commerce

o saelle [o 'sael:ɛ] (vt) vendre, donner à quelqu'un

14.8 Conflits

14.9 Conteneurs

14.10 Corps

14.11 Couleurs

raez [raeð] (adj) rouge

14.12 Dimensions

14.12.1 Taille

smoz [smoð] (adj) petit, étroit

stor [θtor] (adj) gros, grand, de grande taille, large

meccil [mek:il] (adj) grand, imposant, puissant, fort

14.12.2 Quantifieurs

maend [maend] (adj) beaucoup

vend [vend] (adj) peu, un peu

14.13 Direction

14.14 Eau

14.15 Effort

14.16 Éléments

14.17 Émotions

lycce [ˈlyk:ɛ] (adj) joyeux, content

o wilja [o ˈwilja] (vt) vouloir, avoir envie de

wille [ˈwil:ɛ] (n) souhait, désir

14.18 Évaluation

14.19 Événements

14.20 Existence

14.21 Famille

bruzyr ['bruðyr] (n) frère

fazér ['faðer] (n) père

fobror ['fobror] (n) oncle paternel

fostyr ['fostyr] (n) tante paternelle

mazér ['maðer] (n) mère

maebror ['maebror] (n) oncle maternel

mastyr ['mastyr] (n) tante maternelle

system ['system] (n) sœur

14.22 Forme

14.23 Gouvernement

cyng [kyng] (n) roi

cyngyt ['kyngyt] (n) royaume

14.24 Grammaire

méllém [mel:em] (adv) entre (deux personnes)

neich [neiç] (adv) aucun

14.24.1 Conjonctions

ar [ar] (conj) et

aen [aen] (conj) et, mais

og [og] (conj) et, cependant, toujours est-il que

men [men] (conj) mais

zea [ðea] (conj) mais, introduit une question

némme [nem:e] (conj) excepté, à moins que

14.24.2 Prépositions

tél [tel] (prep) pour, afin

siv [θiv] (prep) pour la raison de, du fait de.

14.25 Guerre

laette [ˈlaet:ɛ] perdre, se rendre, abandonner

14.26 Légal

retty [ˈret:y] (n) droit (civil, légal, moral,...)

14.27 Lieux

14.28 Lumière

14.29 Mental

14.30 Mesures

14.31 Métaux

14.32 Mouvements

o commén [o kom:en] (vi) venir, arriver

o ga [o ga] (vi) aller

o ljegga [o ˈljeg:a] (vi) aller à travers champs, sans suivre de chemin, errer

scort [θkort] (adj) rapide

14.33 Nature

velt [velt] (n) monde, la Terre

lant [lant] (n) terre, île

14.34 Nombres

norm [norm] (n) nombre, numéro (ordinal)

al [al] (adj) tout, tous

14.34.1 Nombres cardinaux

Comme présenté dans le chapitre sur les nombres (§12), voici ci-dessous les nombres cardinaux du Mattér. Leur utilisation est détaillée dans le chapitre mentionné ci-dessus.

nombre	terme
0	nyn
1	aen
2	twéa
3	ze
4	fro
5	zeif
6	chcaec
7	sean
8	acht
9	onnén
10	dran
20	tjeg
30	zjea
40	frje
50	zeig
60	chcjag
70	sjeg
80	achteig
90	onneg
100	anrad
1000	tansen
1 0000	deten
1 0000 0000	mollen
1 0000 0000 0000	vreljen

14.35 Nourriture

o spich [o θpic̣] (vt) (vulgaire) manger, bouffer

o etan [o etan] (vt) manger

14.36 Outils

wachen [ˈwaçɛn] (n) voiture

14.37 Parole

o seg [o sɛg] (vt) dire

14.38 Péchés

14.39 Physique

14.40 Possession

14.41 Religion

14.42 Savoir

o cyn [o kyn] (vt) savoir

o sjea [o sjea] (vt) connaître, savoir superficiellement

o vitté [o ˈvitɛ] (vt) savoir, connaître, être conscient de

En Mattér, une différenciation est faite entre le fait de savoir ou connaître quelque chose superficiellement < o sjea >, avoir une connaissance plus approfondie du sujet < o cyn > ou bien avoir une véritable maîtrise de la connaissance sur le sujet < o vitté >. Par exemple, une personne connaissant de nom une langue dira < cheg an tyngant sjeae > (« j'ai connaissance de cette langue », sous-entendu qu'il sait de quoi il s'agit mais sans plus), une personne apprenant mais ne maîtrisant pas la langue dira < cheg an tyngant cyne > (« je connais cette langue », sous-entendu suffisamment pour pouvoir un peu s'exprimer avec sans pour autant la maîtriser), et une personne parlant couramment cette langue dira < cheg an tyngant vittée > (« je connais bien cette langue », impliquant une connaissance profonde du sujet).

14.43 Sensations

14.44 Sexe

14.45 Société

14.45.1 Relations sociales

je [jɛ] (adv, inform.) ouais

jea [jea] (adv) oui

ne [nɛ] (adv, inform.) nan

nea [nea] (adv) non

14.46 Substances

14.47 Temps

altiz [altið] (adv) tout le temps

daeg [daeg] (n) jour

gaern [gaern] (n) année

galm [galm] (adj) vieux, ancien

gyrneg [ˈgyrnɛg] (n) moment du lever de soleil, matin

menys [ˈmenyθ] (n) mois

morg [morg] (adv) demain

nesty [ˈnɛθty] (adj) prochain, suivant

nu [nu] (adv) maintenant, tout de suite

o tebyr [o ˈtɛbyr] (vt) passer (du temps)

tiz [tið] (n) temps

scyrm [θkyrm] (n) crépuscule, moment du coucher de soleil

voc [vok] (n) semaine

14.48 Travail

14.49 Végétaux

14.49.1 Fruits

eppel [ˈɛp:ɛl] (n) pomme

14.50 Vêtements

14.51 Vie et santé

bryz [bryð] (n) naissance

bryzdeg [ˈbryðdɛg] (n) jour de naissance, anniversaire (<bryz> + <deg>)

o bwén [o bwen] (vi) vivre, habiter

ein [ɛin] (adj) isolé, solitaire

gemmel [gɛm:ɛl] (adj) vieux, âgé

<gemmel> peut être utilisé pour désigner un âge. Par exemple, « j'ai vingt ans » peut s'exprimer <ze tweg gaernes gemmel be> (litt. « je suis vieux de vingt-trois ans »), <gemmel> étant au nominatif il se réfère donc forcément au sujet du verbe, ici la première personne du singulier.

mein [mɛin] (n) douleur

meinwach [mɛinwaç] (n) ambulance (<mein> + <wachen>)

14.52 À trier

bevit [ˈbevit] (adj) conscient

bevityt [ˈbeˌvityt] (n) conscience

canal [ˈkanal] (n) canal, voie navigable, conduit, salon de communication

fri [fri] (adj) libre, indépendant

frihyt [ˈfrihyt] (n) liberté

fyт [fyт] (adj) né

gaet [gaet] (n) rue, allée

gilzar [ˈgilðar] (n) valeur, mérite

gilzaryt [ˈgilðaryt] (n) dignité, valeur (concept), mérite (concept)

léc [lek] (adj) égal, similaire, pareil

mes [mɛθ] (n) homme, personne

o tynne [o ˈtyn:ɛ] (vt) perdre quelque chose

o verde [o 'verde] (vt) devenir, se transformer en, changer en, se produire.
Est notamment utilisé pour le verbe « naître », < o verbe fytant > [o 'verde 'fyt:ant].

sette ['set:ε] (vt) doter, équiper

soc [θok] (n) pensée, raison

yld [yld] (n) être humain, Homme, humanité, le monde entier

écchi ['ek:çi] (on) éternuellement

15 Annexes